

LES AIDES DE MA MÉTRO RÉNOV ÉVOLUENT

Dans un contexte de transition écologique et énergétique, Ma Métro Renov accompagne depuis 2022 les habitants d'Orléans Métropole désireux d'entamer des travaux de rénovation de leur logement. Ce service public métropolitain accompagne et simplifie toutes les démarches des particuliers autour des projets de rénovation. Désormais, deux nouveaux axes viennent enrichir le dispositif : Ma Métro Renov+ (accompagnement et aide à la lutte contre l'habitat dégradé dans le quartier Carmes-Madeleine à Orléans) et le "fonds air bois". Explications.



MA MÉTRO RÉNOV+, DES AIDES ET UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉS POUR LE SECTEUR CARMES-MADELEINE

Dans le cadre du projet de requalification du quartier Carmes-Madeleine à Orléans, Orléans Métropole, avec le soutien de l'Anah, désireuse de lutter contre l'habitat dégradé, accompagne depuis 2019 les propriétaires dans la rénovation de leur logement. Il s'agit de l'OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain) Carmes-Madeleine. Prolongé en 2024, ce service est désormais intégré au guichet unique Ma Métro Renov, et devient ainsi Ma Métro Renov+. Pour rappel, le périmètre compris entre la rue d'Illiers au nord, le boulevard Jean-Jaurès à l'ouest, les quais ligériens au sud et la place De-Gaulle et la rue de l'Écu d'or à l'est, comprend quelque 3 000 logements. L'opération menée depuis 2019 par Orléans Métropole vise à réhabiliter logements et immeubles privés du quartier, afin notamment de lutter contre l'habitat dégradé.

Plus de 250 logements ont déjà été rénovés depuis le début de l'opération, grâce à l'accompagnement gratuit par une équipe d'experts et des aides financières pour la réalisation de travaux d'amélioration. Sont concernés les propriétaires, occupants ou bailleurs, et les copropriétés. Incitatif avant tout, le dispositif métropolitain comporte également un volet coercitif, en appui de ces démarches, pour les cas les plus extrêmes, pouvant aller jusqu'à l'expropriation.

Renseignements auprès de Ma Métro Renov' : 02 38 81 37 07. (1bis rue Saint-Euverte, à Orléans)

DÉPLOIEMENT DU "FONDS AIR BOIS"

Orléans Métropole s'attaque à la pollution de l'air. Sur son territoire, près de la moitié des émissions de particules fines est liée aux émissions des logements résidentiels (donc en bonne partie au chauffage bois). Pour réduire ces émissions, Ma Métro Renov intègre désormais la gestion des aides à la conversion avec le "Fonds air bois" soutenu par l'ADEME. Pour les usagers équipés d'un appareil non performant de chauffage au bois comme une cheminée ouverte (peu importe l'année de sa construction), ou un foyer fermé, un poêle, une cuisinière, une chaudière, installés avant 2002, le remplacement par du matériel moderne, très performant en termes de rendement et de limitation des émissions de particules fines est possible. Ils peuvent ainsi bénéficier du « Fonds air bois », une prime de 1 000€ pour l'acquisition d'un nouvel équipement.

Renseignements auprès de Ma Métro Renov' : 02 38 81 37 07 (1bis rue Saint-Euverte, à Orléans).



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT